



# EMPLOYE.E BARMAN

## MENTION COMPLÉMENTAIRE

### DIPLOME DE NIVEAU 3 nomenclature européenne (ex niveau V)

#### OBJECTIFS

- Mettre en place les locaux, matériels et produits
- Doser et utiliser une verrerie adaptée
- Servir et assurer le suivi du service
- Enregistrer, facturer, encaisser une commande
- Accueillir le client
- Utiliser les supports de vente
- Conseiller et orienter le choix du client
- S'informer pour mieux informer le client
- Participer à l'animation du point de vente
- Réceptionner les approvisionnements
- Contrôler les stocks
- Vérifier l'état de marche du matériel
- Élaborer et utiliser une fiche technique
- Effectuer les opérations de caisse

#### CONTENUS

- Travaux pratiques en bar
- Technologie appliquée
- Législation
- Connaissances des vignobles français
- Techniques de communication et Commercialisation
- Techniques de stylisme alimentaire et décoration de cocktails
- Anglais
- Gestion appliquée
- Jonglage
- Heures d'accompagnement et de Suivi
- Période d'application en milieu professionnel

#### MODALITES PEDAGOGIQUES

Formation organisée en modules, alternant des activités collectives.

Formation en alternance : 5 périodes d'immersion en entreprise

#### PUBLICS

Tout public ayant un diplôme hôtelier

Ou de l'expérience en bar

Alternant en contrat d'apprentissage

#### PRE-REQUIS

- Etre titulaire d'un diplôme de niveau 3 (Ex niveau V) dans l'hôtellerie-Restauration Ou CAP-BEP-BAC TECHNO-BAC PRO-BTS Ou justifier de 3 ans d'expérience professionnelle dans le secteur.
- Etre majeur
- Organisation, méthode, rigueur, initiative, aptitude pour le travail en équipe, bonne forme et résistance physique.
- Motivation forte démontrée par une cohérence significative entre l'expérience et le projet professionnel.

#### EFFECTIFS FORMATION

14 apprentis

#### MODALITES D'ADMISSION

Recrutement sur dossier :

- Curriculum vitae et lettre de motivation
- Copie du diplôme et/ou le cas échéant les justificatifs des 3 années d'expérience dans le domaine du bar (bulletins de salaire, contrat de travail, lettres de recommandation, etc. ...)
- Entretien de motivation

#### VALIDATION

- Attestation des acquis
- Attestation de fin de formation
- Diplôme de l'Éducation Nationale : **MC Employées barman de niveau 3 (Ex niveau V)**

#### SERVICES VALIDEURS

Ministère de l'Éducation Nationale

#### MODALITES DE VALIDATION

Contrôle en Cours de Formation et examen ponctuel

#### INTERVENANTS

Formateurs spécialisés et consultants agréés par le GRETA.

#### POURSUITE D'ETUDE :

Mention Complémentaire Sommellerie

#### L'ALTERNANCE, C'EST TOUT BÉNÉF !



#### DUREE INDICATIVE ET DATES DE SESSIONS

490 heures en centre

1330 heures en entreprise

De Septembre 2021 à Mai 2022

Signature des contrats en juin

#### LIEU(X) DE FORMATION

Lycée Hôtelier de Tain l'Hermitage

Rue Jean Monnet

26600 TAIN L'HERMITAGE

#### CONTACT

MINGORANCE ANITA

06-84-34-55-84

[Anita.mingorance@ac-grenoble.fr](mailto:Anita.mingorance@ac-grenoble.fr)

Les + de la Formation

Deux voyages pédagogiques

Cognac et Dublin

100% pour cent de réussite à

l'examen

90% de taux d'insertion

professionnelle



## M.C. BARMAN EN APPRENTISSAGE

C'est un contrat de travail de droit commun par lequel un employeur et un Centre de formation s'engage à assurer une formation générale, théorique et pratique à un apprenti. L'apprenti perçoit un salaire de la part de son employeur, s'engage à travailler dans l'entreprise et à suivre une formation dans un Centre de formation d'Apprentis pour préparer le diplôme prévu par le contrat. Le temps de formation à L'U.A est inclus dans le temps de travail.

L'apprenti est obligatoirement suivi par un maître d'apprentissage qui le forme afin qu'il acquière les compétences professionnelles nécessaires à l'obtention du diplôme préparé en collaboration avec L'U.A

La durée du contrat est au moins égale à celle du cycle de formation.

### REMUNERATION :

L'apprenti est rémunéré en fonction de son âge et de l'année d'apprentissage. Le salaire est calculé en pourcentage du **SMIC (1554,58 au 1<sup>ER</sup> Janvier 2021)**.

Salaire d'un apprenti	Moins de 18 ans	18 à 20 ans	21 ans à 25 ans	
<b>1ere année d'alternance</b>	<b>419,74€</b> 27% DU SMIC	<b>668,47€</b> 43% DU SMIC	<b>823,93€</b> 53% DU SMIC	
<b>2ème année D'alternance</b>	<b>606,29€</b> 39% DU SMIC	<b>792,84€</b> 51% DU SMIC	<b>948,29€</b> 61% DU SMIC	
<b>3ème année D'alternance</b>	<b>855,02€</b> 55% DU SMIC	<b>1041,57€</b> 67% DU SMIC	<b>1212,57€</b> 78% DU SMIC	
<b>Salaire d'un apprenti 26 ans et plus</b>				<b>MONTANT BRUT</b> <b>1554,58€</b> 100% DU SMIC



## MODALITES DE FINANCEMENT

- Promotion par l'alternance - Pro A
- Contrat en alternance
- Plan de développement des compétences (ancien plan de formation)
- CPF de transition professionnelle (ancien CIF)
- CPF monétarisé
- Actions financées par les Conseils Régionaux (Formation individuelle, CARED individuel...)
- Actions financées par Pôle emploi (POE, AIF...)

*Le GRETA vous conseille et vous accompagne pour la mise en place du financement éligible selon votre situation.*

## TARIF

Consulter le GRETA pour étude personnalisée de la prise en charge

## CODE CPF

Code CPF n°240302



[www.greta-viva5.org](http://www.greta-viva5.org)

MON AVENIR  
PROFESSIONNEL  
UNE FORMATION  
**LE GRETA**  
[www.gretaformation.fr](http://www.gretaformation.fr)